

FOS ou FLE :Analyse des besoins langagiers d'une catégorie d'étudiants algériens

Mohand Amokrane AÏT DJIDA
Département de français
Univ- Hassiba Ben Bouali de Chlef- Algérie

Résumé

Dans cette contribution, nous tenterons de mettre l'accent sur la spécificité qui caractérise une catégorie d'étudiants algériens, en l'occurrence ceux des filières scientifiques dont le cursus universitaire est assuré en langue française. Ces derniers ayant suivi une scolarité essentiellement en langue arabe, ils se retrouvent à l'université face à une langue avec laquelle ils se sont, certes, familiarisés, mais en tant que langue étrangère véhiculant des notions générales n'ayant pas forcément une relation directe avec une spécialité donnée.

La question qui se pose est de savoir si ces étudiants ont réellement besoin d'un type de français bien particulier ou plutôt d'une consolidation de leurs acquis en FLE? Comment faire intervenir le français général dans le cadre d'une formation spécialisée pour construire des apprentissages cohérents?

ملخص:

نحاول في هذه المساهمة تسليط الضوء على المميزات التي تختص بها فئة من الطلبة الجزائريين و بالتحديد طلبة الشعب العلمية الذين يتابعون مسارهم الجامعي باللغة الفرنسية. علما بأن هؤلاء قد زاولوا - دراستهم القبلية باللغة العربية و من ثم يجدون أنفسهم في الجامعة أمام لغة (الفرنسية) غير غريبة عليهم بالتأكيد- ، لكن باعتبارها لغة أجنبية تحمل في طياتها مفاهيم عامة ليس لها ارتباط مباشر بتخصص محدد. السؤال المطروح في هذا السياق هو معرفة ما إذا كان هؤلاء الطلبة بحاجة لنوع معين من الفرنسية أم أنهم بحاجة إلى تدعيم مكتسباتهم القبلية. كيف يمكن إدراج الفرنسية العامة في إطار تكوين متخصص بغرض إنشاء تعليم منسجم؟

Il est bien admis que la compétence qui permet une application des connaissances acquises en classe à des situations rencontrées ultérieurement est, incontestablement, la plus importante. Ceci est d'autant plus évident qu'un savoir resté à l'état brut résiste rarement à l'usure du temps, et qu'une compétence qui ne s'extériorise pas en se transformant en comportements observables, risque fort, à la longue, de s'émousser.

La question du transfert se situe ainsi au cœur même de l'apprentissage. Elle constitue, en effet, le plus vieux problème de l'école (et de l'université) dans la mesure où la finalité de tout apprentissage est qu'il soit réutilisé dans d'autres situations rencontrées en classe ou en dehors de la classe. Or, il est aisé de

constater qu'une bonne partie des connaissances que les élèves, et par extension les étudiants assimilent ne seraient utilisables que dans le contexte même de leur apprentissage. Dans un autre contexte, ces derniers se comporteraient " comme s'ils n'avaient rien appris ", alors que ce n'est pas le cas. Simplement, ils « ne transfèrent pas ».

C'est dans ce cadre que nous allons essayer d'inscrire cette contribution qui porte essentiellement sur la pertinence ou non d'un enseignement FOS dans un contexte qui présente des particularités aussi bien au niveau du public qu'au niveau de la situation linguistique du pays en général.

En effet, L'idée de transfert pointe derrière les motivations ayant poussé à la conception de ce type de cours qui, s'il existe sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui, c'est, croyons-nous, grâce à toute la réflexion engagée autour de l'incapacité des apprenants à mobiliser les connaissances acquises en dehors de la situation d'apprentissage.

La didactique ou la primauté du « ça dépend ! »

La didactique des langues connaît depuis quelques années une extension saisissante sous l'effet de l'apparition de nouveaux besoins, générés par une évolution scientifique, et des mutations socio-économiques ayant touché pratiquement toute la planète. Ne pouvant, par conséquent, rester à l'écart de ces importants changements, la didactique avait à s'adapter à la nouvelle situation qui impose une autre conception de la langue axée plutôt sur son aspect fonctionnel, et un attachement de plus en plus marqué aux spécificités des contextes. Galisson et Puren, en définissant la didactologie, mettent l'accent sur ce paramètre qui caractérise toute situation d'apprentissage, à savoir le contexte : *« En didactologie, la contextualisation, en tant que pratique de décroisement systématique de l'espace étudié, de dilatation de l'objet d'étude à la dimension de l'environnement qui conditionne son existence, constitue l'antidote du réductionnisme et le garant d'une prise de conscience exigeante de la complexité. Une formule comme « rétablir le contexte pour retrouver le complexe » résume assez bien la démarche. »* (Galisson & Puren : 1999)

Ainsi, le meilleur didacticien serait celui qui, en ignorant le contexte, répond humblement par « ça dépend » pour ne pas tomber dans des généralisations qui ne tiennent nullement compte des spécificités de chaque situation.

Le F.O.S. est d'une façon exemplaire une question de contextes. Une telle conclusion va notamment, par exemple, à l'encontre de toute expérience d'enseignants : enseigner à des publics spécifiques

(tourisme/ affaires/ médecine/ français maritime...) configure une problématique d'enseignement/ apprentissage (en termes de formation des enseignants, d'élaboration et de programmation de contenus de formation/ de prise en compte des particularités des publics/ de gestion du temps/ d'évaluation, etc.) autrement différente de celle que posent les publics généralistes.

Selon Jean-Jacques Richer (Richer : 2007), le FOS se caractériserait par au moins quatre aspects : le premier ayant trait à l'objet même du savoir à dispenser, le deuxième au public concerné, le troisième aux agents enseignants, et enfin le quatrième à la méthodologie.

Pour des raisons en relation avec les objectifs assignés à cette contribution, nous préférons plutôt commencer par les apprenants, ces derniers étant l'objet même de notre recherche.

Toutefois, nous jugeons utile d'aborderons d'emblée la situation linguistique en Algérie dans la mesure où cela nous aidera à mieux comprendre les besoins spécifiques propres à cette catégorie d'étudiants à laquelle nous nous intéressons.

1) Les apprenants

1-1- La situation linguistique en Algérie

L'arabe standard est la langue officielle de l'Algérie. Environ 80 % de la population est arabophone, et parle majoritairement l'arabe algérien, une variété dialectale de l'arabe. Par ailleurs, environ 6 millions d'Algériens, regroupés principalement en Kabylie, parlent une variété du berbère (en particulier le *tamazight*). Le français, longtemps enseigné dès l'école primaire, est lu et parlé par de nombreux Algériens. Il a cependant été supprimé dans l'enseignement secondaire en 1989, avec la disparition du baccalauréat bilingue arabe - français. Née de la volonté d'en finir avec la langue colonisatrice, l'arabisation a pris une tournure autoritaire au début des années 1990. La première loi de généralisation de l'arabe date de 1991. Elle stipule que tous les actes officiels doivent être rédigés en arabe. La nouvelle Constitution de 1996 confirme l'arabe comme seule langue nationale et officielle, mais reconnaît l'*amazighité* (l'identité berbère) comme l'une des trois composantes fondamentales de l'identité nationale, à côté de l'arabité et de l'islamité. La bataille de l'arabisation est cependant loin d'être gagnée et, en 2002, face aux revendications des berbérophones, le berbère accède au statut de langue nationale par un amendement de la Constitution.

1-2- La place du français dans l'enseignement ?

Au lendemain de l'indépendance politique de l'Algérie (1962), le paysage social, éducatif et culturel algérien n'a pas changé, mais d'immenses besoins d'encadrement apparaissent dans les différents secteurs. L'enseignement est l'un d'entre eux.

En effet, l'institution algérienne a opté, après 1962, pour une démarche qui consiste à introduire massivement l'enseignement de la langue arabe, assuré par des professeurs du Moyen-Orient. Elle était persuadée de remplir une mission de restauration culturelle et morale, dont le point de départ et le support fondamental étaient la restauration d'un modèle linguistique perdu.

Entre 1962 et 1978 une dualité linguistique (arabe classique / français) caractérisait officiellement le système scolaire algérien, jusqu'à cette année (1978) où l'école fondamentale totalement arabisée est appliquée. Dans le primaire, le français est introduit dès la 4^{ème} année. L'enseignement secondaire quant à lui est totalement arabisé durant l'année scolaire 1988 /1989. C'est à partir de cette année là que le français est enseigné comme langue étrangère. Ce n'est que dernièrement (2003), que les programmes ont été révisés. En effet, le français est introduit, dans un premier temps, en 2^{ème} année primaire, puis, dans un second temps, en 3^{ème} année (en 2004). Rappelons que durant l'année 2003 (date de la dernière réforme scolaire) l'école fondamentale a disparu.

En résumé, nous constatons que la langue française a sa place dans le système éducatif algérien. Néanmoins, ne disposant que d'une portion congrue en matière de volume horaire, elle fait l'objet d'une négligence en ce sens que les moyens aussi bien humains que matériels mis à la disposition de cette langue ne cadrent nullement avec les objectifs assignés à son enseignement.

C'est dans cette situation globale que nos étudiants ont baigné durant toute leur scolarité, laquelle situation était marquée essentiellement par la prédominance de l'arabe comme langue d'enseignement de toutes les matières, scientifiques et littéraires.

1-3- Le profil des étudiants

Les étudiants en question sont en 1^{ère} année de biologie. Ils suivent leur cursus à l'Université de Chlef - Algérie. Outre les modules de spécialité qui leur sont exclusivement dispensés en français, ils ont un module de français (2 heures /semaine) qui est assuré par un enseignant de français (nous reviendrons sur ce dernier lorsque nous

aurons à aborder la question des agents)

En nous appuyant sur une grille d'analyse conçue par Chantal Parpette (Parpette & Mangiante : 2004) et que nous avons soumise à notre tour à nos étudiants, nous avons pu recueillir les données suivantes :

A- Sur les 40 étudiants composant notre échantillon, 100% est issu de filières scientifiques, autrement dit, des filières où l'enseignement du français est relégué au second plan.

B- Préparant un DES (diplôme des études supérieures) en biologie, ces étudiants ont surtout besoin du français (selon leurs propres dires) pour comprendre les cours et faire des exposés.

C- Ne préparant, pour la plupart d'entre eux, aucun projet personnel ou professionnel en relation avec l'apprentissage de cette langue, ils souhaiteraient néanmoins poursuivre leurs études en France, chose qui passe inéluctablement, par la maîtrise du français dans ses deux codes oral et écrit.

1-4- Leur destination professionnelle

Les biologistes, en général, ont peu de chance de décrocher un poste d'emploi à l'issue de leur formation universitaire. Les plus chanceux d'entre eux pourront alors travailler dans des laboratoires d'analyse où ils auront à rédiger des rapports en français, lesquels rapports abondent de termes scientifiques, et sont souvent écrits dans une langue simple sur le plan syntaxique.

Ainsi, si nous ne devons apprendre à ces étudiants que les connaissances susceptibles d'être transférées, nous dirions qu'il leur faudrait avant tout les stratégies de compréhension du discours scientifique -chose qui est d'autant plus importante que pratiquement toute la documentation scientifique disponible en Algérie est en français- en plus des techniques rédactionnelles, étant donné qu'ils auront, comme nous l'avons déjà signalé, à rédiger des rapports médicaux une fois installés dans leurs fonctions.

2- L'objet et la méthodologie

Nous préférons parler des deux points en même temps pour la simple raison que l'un est intimement lié à l'autre dans la mesure, où on ne peut choisir le contenu à enseigner qu'une fois que nous aurons bien identifié les besoins réels du public, chose qui relève purement de la méthodologie.

Le cours FOS dans son objet, se distingue nettement des autres cours en ce sens qu'il est destiné à un public particulier poursuivant des objectifs on ne peut plus spécifiques. Qu'il s'agisse du lexique, de

la syntaxe ou des genres discursifs, il est inconcevable que l'on dispense le même enseignement à tous sachant que chaque public se définit principalement par rapport à son profil, et donc ses besoins.

Sur le plan lexical, « *L'exigence désignatrice que comportent les langues de spécialité imprime souvent à leur lexique un « caractère univoque et monoréférentiel (qui) se reconnaît au fait qu'il est impossible de substituer un terme à un autre.»* (Richter : 2007)

Ainsi, nos biologistes n'auront besoin en définitive que d'acquérir les termes en relation directe avec leur spécialité. Ces derniers pourraient être puisés aussi bien dans les documents scientifiques avec lesquels ils se seront familiarisés, que dans les textes conçus par l'enseignant de français à des fins pédagogiques.

Au niveau syntaxique, la langue de spécialité se particularise par la simplicité de ses structures. Quelques traits saillants font qu'on reconnaît facilement un discours scientifique uniquement en s'appuyant sur les structures syntaxiques qui le parcourent. En effet, les tournures impersonnelles, la voix passive et l'omniprésence du « on » sont devenues des marques inhérentes à ce type de discours qui, rappelons-le, développe une fonction référentielle.

Concernant la méthodologie, il est clair que la nouveauté FOS réside dans le fait qu'on y accorde une importance capitale à la notion de *besoins*. La spécificité du cours est tributaire de la spécificité des objectifs poursuivis. Or, il est malheureux de constater, dans notre cas, que les enseignants ne procèdent à aucune analyse de ces besoins tout au début de leur action pédagogique, chose qui ne leur permet guère de se faire une idée sur le niveau réel des apprenants, ni d'élaborer une progression dans ce sens. C'est tout le problème des agents chargés d'appliquer le programme qui se pose.

3- Les agents / enseignants

On entend ici par agents ces enseignants chargés d'enseigner **DU** français à un public qui se distingue par son profil, ses besoins et sa future profession.

Comment devraient être ces agents et qui sont-ils dans notre cas ?

Un enseignant FOS devrait maîtriser non seulement sa matière (le français), mais aussi le domaine de spécialité de ces apprenants. Ceci est d'autant plus évident que les deux grands objectifs assignés à l'enseignement de cette langue dans ce contexte bien particulier, sont : l'accès à la documentation scientifique, et la maîtrise de techniques rédactionnelles d'un rapport médical.

Or, il nous a été donné de constater que les enseignants recrutés

pour cette tâche sont tous de formation littéraires, et n'ont pas été préparés pour former un public spécialisé. Leur méconnaissance du domaine (la biologie) les empêche certes de dispenser un enseignement spécifique qui prenne en considération les besoins et les attentes des apprenants.

Outre cette lacune, notons l'absence d'un manuel de référence sur lequel ces jeunes enseignants peuvent s'appuyer afin de préparer leurs cours. Ceci a engendré une situation où prévaut l'improvisation au détriment d'une réflexion sérieuse sur les objectifs et la méthodologie à mettre en œuvre dans un contexte aussi spécifique que l'est le cas de nos biologistes.

Conclusion :

S'il est vrai que, vu leur situation spécifique, les étudiants en biologie ont besoin d'un TYPE DE FRANÇAIS axé essentiellement sur leur spécialité, il n'en demeure pas moins que la mise en œuvre d'un cours FOS passe inévitablement par l'installation d'un certain nombre de conditions sans lesquelles toute innovation se réduirait à un simple changement d'étiquette. Que l'on parle du FOS ou du FLE, l'enjeu est de montrer que dans une situation particulière qui se distingue par les contraintes auxquelles elle est soumise, on a beaucoup plus besoin d'un type d'enseignement plutôt que d'un autre. Mais encore faut-il établir un état des lieux pour mesurer l'écart qui existe entre nos ambitions et les moyens dont nous disposons. C'est là que réside tout le problème de la *didactique-FOS*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

1- Galisson, R. & Puren, C., *La formation en questions*, CLE International, 1999.

2- Richer, J.-J., « *Le FOS est-il soluble dans le FLE? Pour une didactique spécialisée du Français sur Objectifs spécifiques (F.O.S.)* », in *Synergies Pérou*, N°2, 2007, pp 20-27.

3- Mangiante J.-M. & Parpette C., *Le Français sur Objectifs Spécifiques*, Hachette FLE, nouvelle collection f, 2004.

4- Bissonnette, S., & Richard M., *Comment construire des compétences en classe-Des outils pour la réforme*, Les Editions Chenelière/McGraw-Hill, Montréal, 2001.

ANNEXE : La grille soumise aux étudiants**Répondez avec précision et concision aux questions suivantes :****Parcours scolaire**

* Quelle a été votre orientation scolaire dans le secondaire ?

- Sciences mathématiques

Sciences de la nature

- Lettres

- Economie

- Autre, précisez.

* En quelle année avez-vous commencé à apprendre le français ? Combien d'heures par semaine ?

.....

* Avez-vous appris une autre langue dans le secondaire ? Combien d'heures par semaine ?

.....

Etudes supérieures Etablissement : Spécialité :

.....

Diplôme préparé :

.....

Langue française

Pourquoi apprenez-vous le français ?

Pour être à l'aise dans la vie quotidienne au sein de l'université

Pour comprendre les cours

Pour comprendre les documents étudiés en français

- Pour poser des question

- Pour faire un exposé

- Pour rédiger en français

Pour mieux réussir vos études

- Pour mieux réussir votre parcours professionnel (dans le choix des modules ou orientations proposées à la faculté)

- Pour poursuivre des études universitaires en France

- Autres, précisez :

.....

..... Projet personnel ou professionnel

* Préparez-vous un projet personnel ou professionnel ?

- Oui

- Non

* Si oui, quel est ce projet ?

.....

* En quoi la langue française vous sera-t-elle utile à la réalisation de ce projet.....